

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Extrait de javel soleil

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0022

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0021224-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

EXTRAIT DE JAVEL SOLEIL CHLORE LIQUIDE 36 PLEIN SUD
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Joseph Produits Chimiques
	Adresse	145 Allée Léon Foucault 84272 Vedene France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0022 1-2	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0021224-0002

Date de l'autorisation

22/04/2022

Date d'expiration de l'autorisation

09/03/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Joseph Produits Chimiques
Adresse du fabricant	145 Allée Léon Foucault 84272 Vedene France
Emplacement des sites de fabrication	ZI de Grézan, 1284 chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1391 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	KEM ONE
Adresse du fabricant	19 rue Jacqueline Auriol 69008 Lyon France
Emplacement des sites de fabrication	19 rue Jacqueline Auriol 69008 Lyon France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de sodium		Substance active			9,6

2.2. Type de formulation

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Corrosif pour les voies respiratoires.</p> <p>Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.</p> <p>Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>
Conseils de prudence	<p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Ne pas respirer les .</p>

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	<p>TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux</p> <p>TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux</p>
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier)</p> <p>Sans action mécanique</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: -</p>

	Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0.525% m/m chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 0.525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles PEHD de 250mL, 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour professionnels uniquement : Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau.

Sans action mécanique

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Essuyage
Description détaillée:
-

Taux d'application: 0,525% m/m chlore actif

Taux et fréquences d'application

Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Dose d'application : 0,525% m/m chlore actif

Temps de contact :
- 15 minutes pour les bactéries et levures

Température : 20°C

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles PEHD de 250mL, 1L et 2L

Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

Pour les professionnels uniquement : Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact de 15 minutes.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour les usages TP2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin : les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 3 mois.

6. Autres informations

- Pour les usages en milieu industriel en TP4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille JOSEPH PRODUITS CHIMIQUES BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE.